

Pistolet d'Officier - Modèle 1833 second type *Manufacture de Châtellerault 1846*

Très bon pistolet d'Officier au Modèle 1833 du second type .

Production de la manufacture Royale de Châtellerault, daté de 1846, c'est une arme du début de ce modèle.

Il est en très bon état avec des traces d'usage peu prononcées et un canon bronzé.

Il porte toutes les marques de contrôle réglementaires et fonctionne parfaitement .

Le 1833 est la première arme à percussion des armées françaises. C'est une arme très nouvelle avec une platine arrière qui a l'avantage de n'avoir qu'un seul ressort. Le canon a profité de l'avancée technologique de la chambre rétrécie. Une chambre cylindrique est creusée au fond de la culasse pour recevoir la poudre. La balle peut ainsi être forcée en appui sur le bord de cette chambre . Le canon à rayures très fines améliore la balistique.

Ses fines rayures sont très belles et peu usées . La chambre rétrécie au fond du canon est en parfait état.

L'autre particularité de cette arme est qu'elle contient le très rare tire balle réglementaire avec ses deux brides qui sont rangées dans la calotte de crosse.

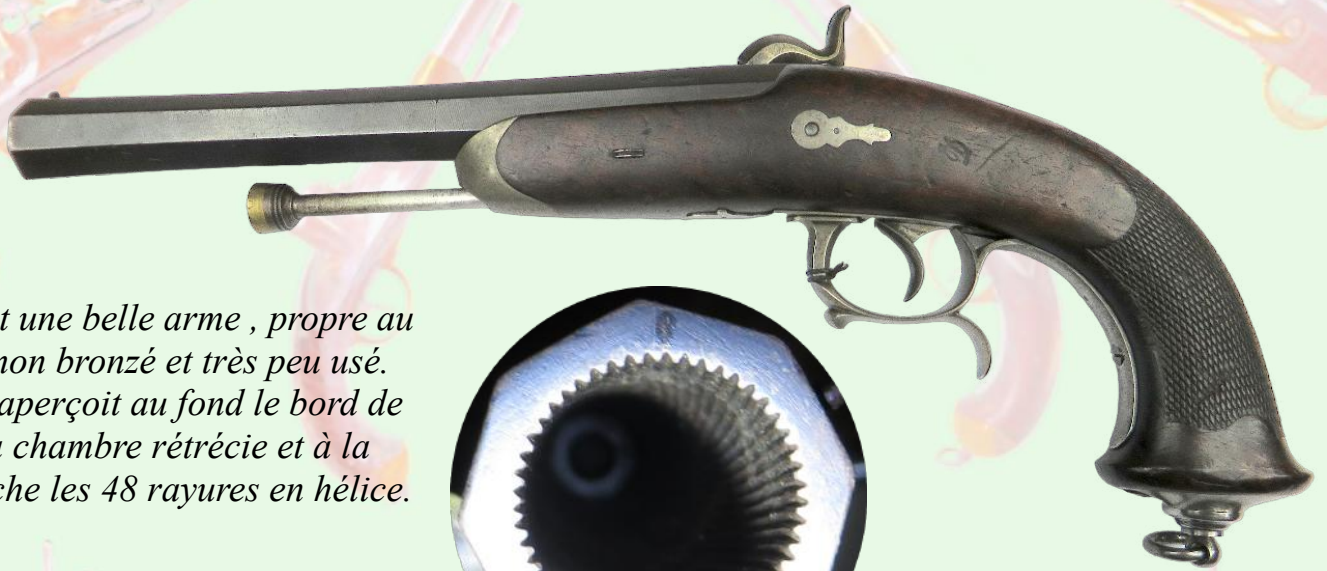
Cet accessoire se fixe par vissage à l'extrémité de la baguette de type spécifique à ce modèle. Elle est bien sûr d'origine .

La cheminée est au modèle "du commerce" comme c'était le cas au début de la production.



Les marques des contrôleurs se trouvent sur le côté gauche du canon alors que la date de production est à droite au dessus de la référence "MR" au gouvernement Royal

C'est une belle arme , propre au canon bronzé et très peu usé. On aperçoit au fond le bord de la chambre rétrécie et à la bouche les 48 rayures en hélice.



La platine arrière dite "à la Pontcharra" est résolument nouvelle. L'idée est adoptée depuis longtemps sur les armes civiles car il n'y a qu'un seul ressort. Elle rend par contre les bois plus fragiles.

Ce modèle reçoit, au début, une petite cheminée du commerce. Sur les armes plus tardives la cheminée de guerre prendra sa place .





*C'est aussi la, première fois qu'une arme militaire reçoit une calotte de crosse contenant un logement pour les accessoires utiles au cavalier.
Le bouchon est à visser en pressant sur l'anneau qui est muni d'un ressort, laissant celui-ci libre de tourner.*



*On observe ici la baguette réglementaire avec sa tête en laiton pour ne pas abimer les rayures. Un anneau décoré souligne l'extrémité en fer sous le laiton.
L'autre extrémité de la baguette reçoit un pas de vis qui s'adapte sur ce très rare accessoire qui se range dans le logement de la calotte. Ce tire-balle reçoit une bride en fer pour le dévisser plus facilement.*